



Mairie de Palaja

11570

Tel 04 68 79 62 15

POLICE MUNICIPALE

DEMANDE D'AUTORISATION D'EFFECTUER DES TRAVAUX

DEMANDE D'INTERVENTION DANS LE CIMETIERE

Nom Téléphone.....

Entreprise Fax

Adresse

Code Postal Ville.....

Sollicite l'autorisation d'intervenir ou d'effectuer les travaux suivants dans le cimetière de PALAJA.

Nature des travaux.....
.....
.....

Durée des travaux du au.....

Jour de l'intervention :

caveau n° appartenant à :

Nom.....

Adresse.....

Code Postal Ville.....

• Je m'engage à respecter les règles de propreté, de salubrité et de sécurité du cimetière.

Tout incident devra être signalé immédiatement aux services Municipaux de CAZILHAC,

Téléphone 04.68.79.60.23

• Je certifie avoir obtenu l'autorisation de la famille ou des ayants droits.

Les travaux seront exécutés conformément aux prescriptions en vigueur.

La présente autorisation devra être présentée au maire de la commune, ou à défaut à l'agent de la police municipale, avant l'ouverture du chantier ainsi qu'à toute réquisition de l'autorité de police.

La présente autorisation est **valable 3 mois** à compter de la date ci-dessous.

Signature du demandeur

Fait à PALAJA, le.....en deux exemplaires avec plans éventuels.



REPONSE DE LA VILLE DE PALAJA

ACCORD (Le chantier devra être nettoyé dès la fin des travaux)

REFUS

Motif du refus

Observations après réception des travaux.....

VISA

Les informations recueillies à partir de ce formulaire, dans le cadre d'une obligation légale, font l'objet d'un traitement destiné à la mairie pour la gestion des demandes d'autorisation de travaux dans le cimetière communal. Les destinataires des données sont les personnels habilités de la mairie en charge de leur traitement et l'autorité territoriale. Les données sont conservées 5 ans puis éliminées.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 modifiée, et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement (sous certaines conditions), et de limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, merci de vous adresser à la mairie par courriel à : policem@mairie-palaja.fr

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sur son site internet.